

## Paris et le CNV en soutien aux cafés-concerts parisiens

**Dans le cadre de l'appel à projets lancé par la Ville de Paris et le Centre National de la Chanson des Variétés et du Jazz, 6 cafés-concerts parisiens bénéficieront d'une aide financière pour effectuer des travaux ou développer leur établissement.**

Afin de maintenir la diversité de l'offre culturelle nocturne parisienne, la Ville de Paris et le CNV (Centre National de la Chanson des Variétés et du Jazz), ont lancé au mois d'octobre dernier un appel à projets dédié aux lieux parisiens indépendants de musiques actuelles de moins de 300 places (cafés-concerts).

Pour ce premier appel à projets dédié aux salles de cafés-concerts, 14 dossiers ont été étudiés. 6 salles parisiennes se partageront une enveloppe de 260 000€, répartie en fonction de leurs projets. Elles pourront ainsi effectuer des travaux de mises aux normes (insonorisation, accessibilité, sécurité) ou développer leur établissement (communication, formations, nouveaux outils). Certains dossiers encore incomplets ou méritant un accompagnement seront réétudiés en début d'année 2019.

La commission CNV / Ville de Paris vont octroyer une aide aux établissements suivants :

- Le Klub, 14 rue St. Denis, (1<sup>er</sup>)
- Charlie et sa bière à deux balles, 52 rue St. Sébastien, (11<sup>ème</sup>)
- La Mécanique Ondulatoire, 8 passage Thiéré, 11<sup>ème</sup>)
- Le Nouvô Cosmos, Dalles des Olympiades, 105 rue de Tolbiac, (13<sup>ème</sup>)
- Péniche El Alamein, Quai François Mauriac, (13<sup>ème</sup>)
- Olympic Café, 20 rue Léon, (18<sup>ème</sup>)

Selon Frédéric Hocquard, « la Ville de Paris veille par cet appel à projets à maintenir la diversité culturelle, festive et musicale à Paris. Et en finançant notamment les travaux d'insonorisation et de mise aux normes, la Ville prend en compte le respect de tous les habitants ».

Gilles Petit, président du CNV se réjouit de cette fructueuse collaboration avec la Ville de Paris : « Cet appel à projets soutiendra la professionnalisation et le développement de l'emploi artistique dans le respect des conventions collectives du secteur ».

Cet appel à projets s'ajoute aux programmes existants. En effet, la Mairie de Paris et le CNV ont signé une convention 2016-2018 pour soutenir et accompagner les investissements et les activités des ces lieux de petites et moyennes jauges à Paris. A ce jour, 37 projets d'investissement ont été soutenus (2,6M€) et 51 aides aux projets d'activité (755 k€) ont été octroyées. Cette convention triennale sera renouvelée à partir de 2019.

**Contacts Presse :** Perrine Boiton / 01 42 76 49 61 / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)

Nathalie Leduc 01 73 02 31 19 / [communication@cnv.fr](mailto:communication@cnv.fr)